



## Albatros et l'aide médicale à mourir

**L'aide médicale à mourir est un sujet extrêmement délicat qui ne fait pas consensus dans la population. Le débat repose principalement sur un conflit de valeurs soit celui du droit à l'autodétermination et celui du caractère sacré de la vie.**

**Dans ce débat, le Mouvement Albatros ne prend position ni pour ni contre l'aide médicale à mourir car sa mission est *d'accompagner* les personnes en fin de vie, dans le respect de la personne et de son autonomie.**

**À cet égard il est utile de rappeler les valeurs du Mouvement Albatros :**

**Dignité et respect de la personne**  
**Respect de l'autonomie**  
**Inviolabilité et confidentialité**  
**Engagement et solidarité**

**Dans le cadre de leurs accompagnements, les bénévoles Albatros n'ont pas à prendre position dans ce débat. Ils ne doivent ni favoriser ni discréditer l'une ou l'autre des positions. Ils se doivent d'être très prudents dans leurs communications d'informations sur le sujet et diriger plutôt les personnes vers des sources d'informations reconnues telles que le site web du gouvernement du Québec à l'adresse suivante :**

**<http://sante.gouv.qc.ca/programmes-et-mesures-daide/loi-concernant-les-soins-de-fin-de-vie/>**

**Les services d'Albatros sont entièrement gratuits**

**Pour nous joindre : 418-832-9992 poste 353    [www.albatroslevis.com](http://www.albatroslevis.com)**